



Distr.
GENERALE
A/3255
1er novembre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Première session
extraordinaire d'urgence

CONVOCATION DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE D'URGENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lettre en date du 1er novembre 1956, adressée au Secrétaire général par
le représentant permanent de l'Uruguay auprès des Nations Unies

New-York, le 1er novembre 1956

J'ai l'honneur de vous faire savoir, au nom de mon gouvernement, que la délégation de l'Uruguay approuve la résolution par laquelle le Conseil de sécurité a convoqué une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale en raison de la grave situation internationale dont il était saisi et conformément à la résolution 377 A (V) de l'Assemblée générale.

Je tiens également à vous faire connaître, si la décision que le Conseil de sécurité a prise par un vote affirmatif de sept de ses membres donnait lieu à quelque observation, que la délégation de l'Uruguay, conformément à la résolution 377 A (V) demande, par la présente note, la convocation de l'Assemblée et vous prie de bien vouloir joindre la présente lettre aux lettres de même nature que vous pourriez recevoir à cet effet.

Le représentant permanent de l'Uruguay
(Signé) Enrique RODRIGUEZ FABREGAT